



Union Sportive de l'Enseignement
du Premier degré
167, bd de la Villette 75010 PARIS
Tel : 01.53.38.85.18
mail : contact@usep75.fr

MAIRIE DE PARIS 

MERCREDIS DU SPORT

Direction de la Jeunesse et Sports
Bureau des Écoles du Sport
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS
Tel : 01.42.76.32.02
Tel : 01.42.76.28.30

Mis à jour le mercredi 9 mai 2018

FOOTBALL

Demi-finales

POUSSINS HONNEUR

PUPILLES HONNEUR

MERCREDI 23 MAI 2018

Liste des Poussins Honneur qualifiés

BOURSAULT PO2
JOUFFROY PO3
TANGER PO2
CHAMPIONNET PO2
POMMARD PO2
POMMARD PO3
LACORDAIRE PO2
LAFONTAINE PO2

Liste des Pupilles Honneur qualifiés

ST OUEN PU2
STE ISAURE PU2
SORBIER PU2
LA PLAINE PU2
JULIEN LACROIX PU2
TURENNE PU2
JEANINE MANUEL PU2

I. CALENDRIER DES RENCONTRES**Mercredi 23 mai 2018**



II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT" : cf Circulaire générale : 17-18

III. TERRAINS : cf Circulaire générale : 17-18

IV. REGLES : cf Circulaire générale : 17-18

V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES

POUSSINS	2008 - 2009	TOURNOI : 1 X 12 min	MATCH : 2 X 12 min
PUPILLES	2006 – 2007	TOURNOI : 1 X 15 min	MATCH : 2 X 15 min

VI. BALLONS

Ils doivent être adaptés à la taille des enfants. **PO : ballons T4**

VII. FEUILLES DE MATCHES : cf Circulaire générale : 17-18

VIII. TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : resultats@usep75.fr
Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

VIII. LICENCES : cf Circulaire générale : 17-18



IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter **PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH**. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Pour faciliter l'organisation pratique et pédagogique de chaque association, nous avons essayé de regrouper, dans la mesure du possible, les équipes d'une même AS sur un même terrain.

Par ailleurs, et dans le but de laisser une certaine souplesse d'organisation nous n'avons pas systématiquement indiqué d'horaire précis, mais simplement les rencontres prévues pour chaque terrain.

Néanmoins il convient de se présenter le plus tôt possible sur le lieu de la rencontre.

TRES IMPORTANT : les responsables signeront les feuilles d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

XI. FORMULE SPORTIVE

Rencontres par secteurs géographiques.

Classement aux points :	match gagné	4 points
	match nul avec but(s)	3 points
	match nul sans but	2 points
	match perdu	1 point
	forfait - pénalité	0 point

XII. ARBITRAGE : cf Circulaire générale : 17-18



XIII. ÉGALITÉ :

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but (3 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

XIV. QUALIFICATIONS :

1/2 finales Poussins Honneur : 8 équipes

- 4 matches

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match soit :

4 équipes qualifiées pour la finale le mercredi 13 juin 2018.

1/2 finales Pupilles Honneur : 7 équipes

- 2 matches et un tournoi de 3

Sont qualifiés les vainqueurs de chaque match et les deux premiers du tournoi soit :

4 équipes qualifiées pour la finale le mercredi 13 juin 2018.



DEMI-FINALE POUSSINS HONNEUR

MERCREDI 23 MAI 2018

Stade des Poissonniers : 2, rue Jean Cocteau 75018 / Tel : 01.42.51.24.68

Métro : Porte de Clignancourt (10 minutes à pieds)

RESPONSABLE : CHAMPIONNET

MATCH n° A : CHAMPIONNET PO2 – JOUFFROY PO3

Stade des Fillettes : 54, bd Ney 75018 / Tel : 01.40.38.80.50

Métro : Porte de la Chapelle (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : TANGER

MATCH n° B: TANGER PO2 – BOURSAULT PO2

Stade Léo Lagrange : 68, boulevard Poniatowski / Tel : 01.47.66.57.03

Métro : Porte de Charenton (3 minutes à pieds)

RESPONSABLE : POMMARD

MATCH n° C : POMMARD PO3 – LACORDAIRE PO2

MATCH n° D : POMMARD PO2 – LAFONTAINE PO2



DEMI-FINALE PUPILLES HONNEUR

MERCREDI 23 MAI 2018

Stade des Poissonniers : 2, rue Jean Cocteau 75018 / Tel : 01.42.51.24.68

Métro : Porte de Clignancourt (10 minutes à pieds)

RESPONSABLE : STE ISAURE

TOURNOI n° 1 : STE ISAURE PU2 – ST OUEN PU2 – JEANINE MANUEL PU2

Stade Maryse Hilsz : 34, rue Maryse Hilsz 75020 / Tel : 01.43.73.57.97

Métro : Porte de Montreuil (5 minutes à pieds)

RESPONSABLE : JULIEN LACROIX / LA PLAINE

MATCH n° E : LA PLAINE PU2 – TURENNE PU2

MATCH n° F : JULIEN LACROIX PU2 – SORBIER PU2